



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 1572

Texte de la question

THÉORIE DU GENRE À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Olivier Faure, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Olivier Faure. Ma question s'adresse au ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, la rumeur n'est hélas pas un phénomène nouveau, mais les moyens technologiques ont renforcé sa viralité. Aujourd'hui, des groupes extrémistes utilisent ce poison pour manipuler les consciences, les exciter contre des projets imaginaires, mieux les dresser contre le travail indispensable que vous menez pour refonder l'école.

Ainsi, certains pyromanes, clairement issus des rangs de l'extrême-droite, qui manifestaient dimanche dernier comme vient de le rappeler Matthias Fekl, développent l'idée que le Gouvernement serait à la tête d'un vaste complot qui aurait pour moyen la négation de toute réalité biologique et pour but la destruction de notre civilisation. Rien de moins !

Depuis quelques jours, et singulièrement depuis hier, la rumeur s'est amplifiée dans nos écoles. Cette manipulation, par voie de mails et de SMS, dénonce l'officialisation et la généralisation de la théorie du genre pour les enfants scolarisés. On a même vu des SMS prévenant les parents que des cours de masturbation étaient organisés chez les tout-petits !

Le résultat a été de susciter artificiellement l'inquiétude des parents, et certains ont même choisi de retirer leurs enfants de l'école. À cet égard, je regrette et je déplore que M. Copé ait choisi de relayer la rumeur en se déclarant « choqué par la théorie du genre » plutôt que de dénoncer l'absurdité de telles allégations. *(Exclamations sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

Alors, monsieur le ministre, je souhaiterais tout simplement que vous mettiez un point final à cette rumeur absurde. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. L'école de la République a trois missions, monsieur le député : instruire les enfants de la République, favoriser leur insertion professionnelle et transmettre les valeurs de la République. La représentation nationale l'a souhaité, elle peut en être fière dans sa diversité. Notre devise républicaine est à nouveau apposée sur tous les établissements de France. Nos 48 000 écoles sont pavées de drapeau français et du drapeau européen, la charte de la laïcité est présente dans les établissements, ainsi que la Déclaration des droits de l'Homme.

Au cœur de ces valeurs, il y a l'égalité, et cela concerne aussi l'égalité entre les hommes et les femmes car, dans notre pays, vous le savez, il y a trop d'inégalités. À même niveau de responsabilité, les écarts de salaire sont de plus de 25 %. Alors qu'un plus grand nombre de jeunes filles réussissent dans les filières scientifiques, moins d'un tiers d'entre elles se destinent au métier d'ingénieur alors que nous en avons besoin.

L'éducation nationale assume tout simplement la transmission de ces valeurs, le respect et l'égalité entre les filles et les garçons. Elle refuse totalement la théorie du genre, et elle refuse les instrumentalisation de ceux qui, venus de l'extrême-droite négationniste, sont en train de vouloir répandre l'idée, qui fait peur aux parents et blesse les enseignants, que tel serait notre point de vue.

Jamais nous ne renoncerons à l'enseignement de l'égalité, que nous inscrivons au fronton de toutes nos écoles. Nous continuerons de lutter contre toutes les discriminations, le racisme, les inégalités, mais je veux très solennellement rassurer tous les parents de France : n'écoutez pas ceux qui veulent semer la division et la haine dans les écoles. Ce que nous faisons, ce n'est pas la théorie du genre, que je refuse, nous voulons promouvoir les valeurs de la République et l'égalité entre les hommes et les femmes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1572

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 janvier 2014](#)